

Programme de formation

AGENT DE CHAMBRE MORTUAIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Conformément à l'arrêté du 16 juillet 2009, à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ▶ Prendre en charge les corps des personnes décédées
- ▶ Préparer les autopsies et les prélèvements médicaux
- ▶ Accueillir et renseigner les familles
- ▶ Entretien des locaux et des matériels de la chambre mortuaire

Cette formation répond aux prescriptions de l'article R.2223-44 du CGCT, concernant la formation du personnel d'accueil dans les établissements funéraires, et comprend également des modules spécifiques au personnel de chambre mortuaire.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- ▶ Projections de présentations, d'exercices et de vidéos
- ▶ Cas pratiques, QCM, jeux de rôles

DURÉE :

80 heures réparties sur 10 jours :
40 H pour la formation théorique
40 H pour la stage pratique

LIEU :

Asnières sur Seine ou Tours pour la partie théorique.
Vierzon pour le stage pratique (*si vous n'avez pas trouvé établissement en chambre mortuaire.*)

CONTENU :

- ▶ Prendre en charge les corps de personnes décédées
- ▶ Soutenir les familles et les proches
- ▶ Veiller à la qualité et à la sécurité des prestations
- ▶ Assurer l'hygiène des locaux et du matériel et veiller à la sérénité des espaces d'accueil

SANCTION DE LA FORMATION :

Attestation de présence délivrée par le centre attestant que le stagiaire a suivi la totalité de la formation obligatoire.

COÛT :

Coût total : 1600€ HT soit **1920€ TTC**
Coût Horaire pédagogique : 40€ HT soit **48€ TTC**

INTERVENANTS :

La formation est assurée par des professionnels du funéraire, Agents d'amphithéâtre.

PRÉ-REQUIS :

Il n'y a pas de prérequis mais il y a une forte dimension au conseil, donc importance de manipuler la langue Française tant orale qu'écrite ainsi que les mathématiques. Remise d'un dossier d'inscription.

DIVERS :

Un certificat médical d'aptitude à effectuer un stage en milieu hospitalier établi par un médecin, attestant la mise à jour des vaccins réglementaires : Diphtérie, tétanos, polio, hépatite B, tuberculose.
(*Nous n'acceptons pas de photocopie du carnet de vaccination.*)